

PROJET RBIS SMQ DE L'OACI

Politique qualité pour la gestion de l'information aéronautique (AIM)

L'AIM s'engage à fournir des données et des informations aéronautiques de qualité qui permettent aux clients de planifier efficacement et d'opérer en toute sécurité dans le système d'espace aérien national et l'espace aérien au-delà duquel elle a compétence. La qualité fait partie intégrante de toutes les activités de l'AIM.

Pour ce faire, le département s'engage à :

- a) veiller à ce que le système de management de la qualité soit conforme aux exigences de la norme ISO 9001:2015;
- b) s'assurer que les processus produisent les résultats escomptés;
- c) évaluer les performances du système de management de la qualité et les opportunités d'amélioration, en particulier auprès de la direction générale;
- d) promouvoir l'orientation client au sein de l'organisation;
- e) maintenir l'intégrité du système de management de la qualité lorsque des changements sont planifiés et mis en œuvre;
- f) Fournir le leadership et les ressources nécessaires pour s'assurer que le système de management de la qualité est revu et communiqué pour en vérifier l'adéquation.
- g) traiter les non-conformités résultant des audits internes.

Signature et cachet de l'autorité d'approbation